|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Évaluer et faire évoluer les pratiques pédagogiques dans la classe** Code de l’éducation : [art. L. 121-1 à L. 121-7](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=8529FFCF2A54871EFD7FB839ABAC1BD6.tpdila22v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006166561&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. L. 131-1-1](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000027682645&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. L. 312-9](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000029595477&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. L. 311-1 à L. 311-7](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=547BC46B97F2616E7C589D3B3C5BB78A.tpdila22v_3?idSectionTA=LEGISCTA000006166598&cidTexte=LEGITEXT000006071191), [art. L. 335-1 à L. 335-4](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=D659DEA38646D34486B76CE31AF7C687.tpdila16v_2?idSectionTA=LEGISCTA000006166607&cidTexte=LEGITEXT000006071191)Arrêté du 1-7-2013 (référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation) et [circulaire n° 2015-057 du 29-4-2015](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=87302) (missions et obligations réglementaires de service des enseignants des établissements publics d'enseignement du second degré). [Arrêté du 12-5-2010](http://www.education.gouv.fr/cid52614/menh1012598a.html) et [circulaire n° 2010-105 du 13-7-2010](http://www.education.gouv.fr/cid52615/menh1011260c.html) (compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier), [circulaire n° 2015-139 du 10-8-2015](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=91890) (missions des conseillers principaux d'éducation) - [Référentiel pour l’éducation prioritaire](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/education_prioritaire_et_accompagnement/53/5/referentiel_education_prioritaire_294535.pdf) |  | **2020** |
|  |  |  |  |  |
| **Plan** Planifier |  | **Do** Mettre en œuvre |  | **Check** Evaluer |
| **Contexte, stratégie, sens, objectifs**L’environnement sociétal évolue ainsi que les différents publics concernés par les enseignements. Cela conduit à réfléchir sur les modalités d’enseignement et les pratiques pédagogiques pour accompagner au mieux cette évolution. * Comment les modalités d’enseignement sont-elles intégrées dans le projet d’établissement ?
* Avec quels objectifs et quelle stratégie ?
 |  | **Acteurs – Actions – Moyens – Temps****Réfléchir sur les modalités d’enseignement et les pratiques pédagogiques*** Comment la réflexion est-elle conduite au sein de l’établissement ?
* Quelles sont les actions déployées pour favoriser cette réflexion (réunions de concertation, sollicitation du conseil pédagogique, sensibilisation à l’impact des pratiques pédagogiques sur la réussite et la motivation des élèves, retour d’expérience sur les expérimentations menées dans l’établissement…) ?
* Comment sont sollicités les corps d’inspection sur les questions liées aux modalités d’apprentissage et de transmission aux élèves ?
* Comment les équipes pédagogiques sont-elles composées ?

**Favoriser les pratiques interdisciplinaires, innover*** Comment les pratiques interdisciplinaires sont-elles favorisées (projets de formation communs, progressions communes, co-animation pédagogique, réalisation du chef d’œuvre, co-intervention…) ?
* Comment les élèves sont-ils sollicités dans leurs apprentissages ?
* Comment l’accompagnement personnalisé valorise-t-il d’autres modalités d’enseignement ? (Pédagogie différenciée, classe inversée, pédagogie de projet…).
* Quelle est la place des différents personnels de l’établissement dans le cadre de ces pratiques innovantes (vie scolaire, pôle santé et social, psy-en…) ?
* La réflexion au sein de l’établissement permet-elle de mettre en évidence des bonnes pratiques en fonction des situations rencontrées ?
* Comment l’établissement favorise-t-il l’innovation pédagogique ? (pédagogie de projet, outils numériques…).
* Quelles pratiques innovantes ont été diffusées dans l’établissement ?
* Quelles réflexions sur les modalités d’enseignement à distance ?

**Utiliser des outils** * L’établissement dispose-t-il d’outils numériques (tableau numérique, tablettes, visio…)
* Comment les outils numériques sont-ils exploités ? Quelles difficultés sont rencontrées ?

**Former les enseignants*** Quelles formations ont été déployées dans l’établissement ?
* Comment les enseignants sont-ils encouragés à s’inscrire dans des formations académiques ? A participer à des groupes d’analyse réﬂexive ou d’analyse de pratiques ?

**Evaluer les pratiques*** Quelle est l’évaluation des pratiques pédagogiques ?
* Quelle est la corrélation entre les pratiques pédagogiques et la réussite des élèves en termes de motivation et de résultats ? Comment la mesure-t-on ?
 |  | **Exemples d’indicateurs de suivi** * Indicateur relatif à l’adhésion des élèves.
* Indicateur sur les résultats des élèves.
* Proportion de professeurs et des autres personnels de l’établissement (CPE et AED notamment) participant à des groupes de réflexion pédagogique.
* Analyse des contenus des ordres du jour des réunions du conseil pédagogique.
* Moyens financiers, en HSE, en IMP, en matériels mobilisés pour le soutien des pratiques innovantes.
* Taux de participation des enseignants à des animations des corps d’inspection.
* Activités pédagogiques hors enseignement (retracées dans le rapport pédagogique annuel).
* Nombre et nature de publications de l’établissement sur ses expériences pédagogiques.
 |

**Juin 2020 – Contributeur :**

**Dgesco A2-2 – Bureau des lycées professionnels, de l’apprentissage et de la formation professionnelle continue / Mise à jour fiche n°8 guide 2017**

 **DIAGNOSTIC PARTAGÉ**

 **Act Agir**

**Objectifs**

**Points forts**

 **2.2**

**Actions**

**Points faibles**